

Ruralia

Ruralia

Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

07 | 2000

Varia

Paysages et viticulture : le vignoble jurassien

Thèse pour le doctorat en géographie sous la direction de Michel Sivignon, Université Paris X-Nanterre, 486 f°, 27 novembre 2000, jury constitué de Jean-Paul Charvet (président), Jean-Pierre Desfontaine, Jean-Luc Mayaud, Jean-Robert Pitte et Michel Sivignon, mention très honorable et félicitations du jury à l'unanimité.

Sylvaine Fassier-Boulanger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/197>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 31 juillet 2000

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Sylvaine Fassier-Boulanger, « Paysages et viticulture : le vignoble jurassien », *Ruralia* [En ligne], 07 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/197>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Paysages et viticulture : le vignoble jurassien

Thèse pour le doctorat en géographie sous la direction de Michel Sivignon, Université Paris X-Nanterre, 486 f°, 27 novembre 2000, jury constitué de Jean-Paul Charvet (président), Jean-Pierre Desfontaine, Jean-Luc Mayaud, Jean-Robert Pitte et Michel Sivignon, mention très honorable et félicitations du jury à l'unanimité.

Sylvaine Fassier-Boulanger

- 1 Une exposition itinérante sur les grands vignobles mondiaux s'est déroulée à Bordeaux durant l'été 2000, avant d'être présentée dans les villes de Lausanne, Porto, Paris, Londres, et Bruxelles. Pour la première fois, les plus grands vignobles du monde sont à découvrir, non pas au travers de leurs vins, mais par leur contribution aux paysages dans lesquels ils s'insèrent. De toute évidence, en plus du foisonnement des écomusées sur la vigne et le vin, cette manifestation intitulée *Les paysages de la vigne*, est révélatrice de l'intérêt suscité dans le grand public par les aspects esthétiques des paysages viticoles. Ce travail de recherche trouve son origine dans la forte puissance évocatrice des paysages viticoles, mais aussi dans la curiosité pour les formes, les textures, les couleurs, la disposition des objets visibles dans un espace donné, curiosité avant tout ancrée dans la pratique de la photographie. Il consiste à étudier un vignoble resté jusqu'alors en dehors du champ d'investigation des géographes, en considérant le paysage comme premier outil de recherche.
- 2 Le vignoble jurassien se présente sous la forme d'archipels, composés d'îlots de taille inégale, telle est la première conclusion que nous pouvons tirer de l'observation paysagère. L'objet de la thèse consiste alors à étudier le rythme de « la mise en place de ces archipels », ainsi que le façon dont les paysages reflètent les pratiques actuelles et passées des vigneron. Un paysage ne saurait pourtant être étudié sans sa profondeur historique. Aussi le cadre temporel débute-t-il dans les premières années du XIXe siècle, période pendant laquelle le cadastre napoléonien est exécuté dans le Jura.

Démarche et méthode

- 3 La démarche entreprise trouve sa place à l'interface de la géographie, de l'histoire, et de la sociologie. La conception paysagère que nous avons retenue se rapproche du paysagisme utilitaire décrit par Gilles Sautter. En effet, le paysage est présent à tous les moments de la recherche, en tant qu'outil pour la connaissance et objet de connaissance, comme il l'a été souligné dans la première partie de thèse.
- 4 La ligne de conduite de notre travail a toujours tendu à déceler d'une façon constante ou du moins prioritaire ce qui s'offrait aux sens, c'est-à-dire ce qui se percevait, s'entendait, ou se subodorait. Ce *principe de visibilité*, pour reprendre une expression de Pierre Sansot, implique par définition la subjectivité. Toute personne, qui plus est tout spécialiste, jette sur le paysage un regard qui lui est propre. Tout paysage se révèle alors inévitablement filtré. Il a fallu dépasser cette idée en partant du principe que, même filtré, un paysage pouvait être analysé de façon dite scientifique, à condition de procéder selon une méthode de recherche rigoureuse ; il n'était pas utile de mettre le paysage en équation pour le considérer comme un outil de recherche fiable.
- 5 Puis, une fois le principe accepté, selon lequel le paysage agraire est « la projection du vouloir humain sur la partie superficielle de l'écorce terrestre », pour reprendre Jean Bruhnes (1912), la recherche s'est organisée en trois étapes. Il s'est agi tout d'abord de proposer une description précise des paysages observés. Dans son ouvrage *L'homme et la Terre*, Éric Dardel écrivait « la Terre est une écriture à déchiffrer ». Encore faut-il avoir une méthode pour lire les signes de cette écriture. Nous avons alors procédé à l'élaboration d'une grille de lecture des paysages viticoles, fondée sur l'analyse des paysages actuels de huit communes du vignoble, dans un souci permanent de changement d'échelles. Parmi la mosaïque des paysages du Revermont, une sélection a été opérée, reposant sur la combinaison de plusieurs paramètres : situation des communes sur le Revermont, Appellations d'origine contrôlée, spécificité topographique des terroirs viticoles, place de la vigne dans l'occupation des sols. Puis, la description s'est effectuée à partir de « points de vue » sélectionnés au préalable au moyen de cartes topographiques. La réflexion s'est par ailleurs nourrie de cartes de synthèses, de nombreux croquis (31), de photographies (37) et de dessins interprétatifs des paysages. L'intérêt de la vue oblique dans l'étude d'un vignoble est indubitable : de loin ou de haut (c'est-à-dire avec des photographies aériennes verticales), la vigne est souvent discrète dans le paysage, surtout lorsque l'on a affaire à un vignoble se présentant sous une forme fragmentaire. Le paysage se révèle alors un outil majeur.
- 6 La deuxième étape de la recherche a consisté en une synthèse de l'observation. Tous les éléments susceptibles d'être erronés ont été notés afin d'être validés ou corrigés par la suite.
- 7 Dans un dernier temps, le travail a fait appel à d'autres sources en vue de répondre aux interrogations formulées, enrichir l'étude du paysage, comprendre l'organisation de l'espace observé, remonter dans le passé. Aussi le paysage a-t-il été articulé avec d'autres moyens d'investigation tels le cadastre, les cartes topographiques au 1/25 000 et au 1/50 000, les cartes postales, les statistiques agricoles, les déclarations de récoltes... S'intéresser aux paysages viticoles passait aussi nécessairement par l'étude de leurs bâtisseurs, à laquelle nous avons procédé au moyen de questionnaires et d'enquêtes. Ceux-ci nous ont permis de saisir la complexité du vignoble jurassien, de donner

finalement au paysage sa consistance réelle, puisqu'il « ne contient pas en lui-même ses propres explications » (Pierre Gourou).

Apports et résultats de l'analyse

- 8 La seconde partie de notre thèse s'efforce de dégager la spécificité des paysages jurassiens. Elle est fondée sur les idées d'unité et de diversité. La dernière partie aspire de son côté à la mise en valeur de l'évolution des paysages viticoles et des facteurs de leur modification. Deux conclusions principales méritent d'être évoquées, en ce qui concerne les superficies viticoles et les produits.
- 9 Couvrant 2 000 hectares environ, le vignoble jurassien est étiré sur une bande de 80 kilomètres du nord au sud que l'on appelle le Revermont. La vigne s'affiche sur des terroirs variés puisque l'observateur la perçoit sur le piémont, les collines faisant la transition entre le piémont et la plaine de la Bresse, et sur la plaine elle-même. Surtout, elle se présente sous la forme d'archipels de taille fort variable : des îlots de forte concentration de ceps contrastent avec un paysage-mosaïque où alternent vignes, bosquets, prairies, cultures. Néanmoins, dans la plupart des cas, cet aspect fragmentaire du vignoble n'est pas aujourd'hui signe de déclin.
- 10 Depuis la fin du XIXe siècle, le Revermont a connu un double mouvement de contraction et de concentration du vignoble, au profit du nord et du centre, mouvement amplement lié à la renommée de certaines Appellations d'origine contrôlée (Arbois, Château-Chalon). La constitution du vignoble en archipels trouve son origine dans la première moitié du XXe siècle. Elle est plus ou moins directement liée aux conséquences de l'épisode phylloxérique, de la naissance de la concurrence des vins du Midi, des deux conflits mondiaux. Cependant, force est de reconnaître l'existence d'un contexte de fragilité dans la première moitié du XIXe siècle, avec un morcellement de la propriété viticole, et un exode rural précoce. L'aspect fragmentaire du vignoble ne peut être qu'attesté aujourd'hui et ce, malgré deux épisodes de reconstitution post-phylloxérique. Le premier d'entre eux s'étale entre 1900 et 1939 environ. Il est caractérisé par l'essor de mouvements coopératifs (les fruitières), et se révèle en partie fructueux car il aboutit à la naissance des premières Appellations d'origine contrôlée jurassiennes en 1936. Mais il connaît une interruption du fait du contexte économique difficile, du manque de moyens techniques et financiers, et des guerres. Le second épisode de reconstitution du vignoble débute après 1945. Il est issu d'un ensemble de sursauts individuels cumulés. L'impulsion est donnée par Henri Maire qui entraîne ensuite derrière lui une armée de petits propriétaires de la zone nord. Enfin, les pouvoirs publics enclenchent au début des années 1970 un redémarrage du centre, puis du sud-Revermont. Néanmoins, ce décalage de la reprise du vignoble a des traductions paysagères et se ressent dans les mentalités actuelles. Depuis le milieu des années 1980 le paysage révèle une dynamique lente mais réelle, sauf aux extrêmes nord et sud, de même que dans les environs de Lons-le-Saunier, où la viticulture n'a jamais repris.
- 11 Le vignoble jurassien est aujourd'hui un vignoble de qualité qui produit des vins d'une grande typicité et d'une forte originalité gustative. Cette qualité est le résultat « du bon vouloir humain » pour reprendre Roger Dion, puisqu'elle résulte avant tout de la sélection des cépages de la maîtrise des rendements. La diversité des produits quant à elle est liée à la variété des terroirs, à celle des cépages (Chardonnay, Savagnin pour les

blancs, Pinot, Trousseau et Poulsard pour les rouges), aux méthodes de vinification (vins rosés, rouges, blancs, jaune, vins tranquilles ou vins mousseux).

- 12 Ce travail de recherche tend à poursuivre les travaux des géographes en matière de géographie viticole, avec le souci d'une approche centrée sur les paysages. Trois axes de recherche pourraient constituer des prolongements à l'ensemble de cette recherche. Tout d'abord, bien que les vins jurassiens soient des produits de qualité, ils ne se diffusent qu'après d'un cercle d'amateurs éclairés, en raison de politiques commerciales insuffisantes ou mal ciblées. Or, le vignoble jurassien possède une voie de passage importante reliant la vallée du Rhin à la vallée du Rhône. Pourquoi le consommateur ne s'arrête-t-il pas ? Ce dernier achète de l'imaginaire quand il se procure du vin et peut-être que le vignoble en isolats ne l'incite guère à cette démarche. Aussi une étude des représentations qui affectent ce vignoble ou ses vins (en lien avec ce que certains nomment le *paysage mental*) serait intéressante, pour éclaircir les difficultés de commercialisation. Ensuite, en lien avec le point précédent, le commerce des vins jurassiens n'a jamais été étudié, et mériterait une analyse détaillée, à condition cependant que les gros négociants acceptent dans un avenir proche, de fournir leurs volumes de vente. Enfin, le regard que l'on porte sur un paysage ou sur un espace peut avoir une « épaisseur historique » variée. Celle qui a été portée ici se limite volontairement à la période d'élaboration du cadastre napoléonien. Il pourrait être intéressant, dans la mesure où les sources existent, d'inscrire le vignoble jurassien dans une plus longue durée.
- 13 En somme, analyser un paysage revient à établir une relation entre un territoire décrit objectivement et sa perception subjective. Et travailler sur le paysage implique le choix d'une acception et d'une méthode qui ne prennent pas nécessairement en compte tous les aspects liés à ce même paysage (aspects historiques, patrimoniaux, économiques...). C'est donc prendre résolument le risque d'une absence d'exhaustivité. Pourtant, considérer le paysage comme outil de recherche permet de revenir à l'essence même de la géographie, puisque l'observateur est amené à se pencher sur les formes, les textures, et les structures.

INDEX

Index chronologique : XIXe siècle, XXe siècle